



Parc
naturel
régional
du Luberon
Une autre vie s'invente ici



GARDE REGIONALE FORESTIERE

Parc naturel régional du Luberon



BILAN 2024

Contexte et objectifs

En 2024, le **Parc naturel régional du Luberon** a de nouveau répondu favorablement, pour la 21^{ème} année consécutive, à l'initiative de la Région SUD mettant en place une opération de sensibilisation du public aux risques d'incendies de forêt en période estivale, dans le cadre de l'opération « Guerre du feu ». La Garde Régionale Forestière du Parc Naturel Régional du Luberon a donc une fois encore été accueillie avec enthousiasme par les communes du territoire.



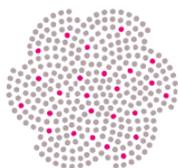
Prise de poste des Gardes Régionaux Forestiers du Parc Naturel Régional du Luberon (23 sur la photo)

Cette action a mobilisé **27 jeunes** issus des communes du parc, sur une période de **deux mois (du 24 juin au 31 août)**. Hommes et femmes, âgés de 19 à 26 ans, ils connaissent bien leurs villages et le Luberon, et ont à cœur de le protéger.

La Région fournit l'ensemble des tenues des gardes régionaux forestiers, ce qui les rend facilement identifiables. Néanmoins chaque territoire se différencie avec une écusson porté sur un bras avec son logo.

Ces volontaires, ayant un profil et souvent une formation en cohérence avec leur mission, ont été embauchés par le Parc du Luberon en CDD (emploi saisonnier). Il faut souligner **l'aide publique très importante apportée par la Région** à ce dispositif (80% du montant des dépenses éligibles soit en 2024 pour le PNR Luberon, 158 565€ sur une dépense totale de 198 206€).

En 2024, dans le cadre de l'Opération Grand Site des Ogres, grâce au financement de 15 000 € de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, deux binômes sont venus renforcer la surveillance sur le massif Ocrier, portant à 8 le nombre de GRF sur ce territoire.



PAYS D'APT LUBERON
TOURISME



Une **formation** a été suivie par l'ensemble des GRF de la Région, entre le 24 juin et le 28 juin 2024. Celle-ci s'est déroulée en partie en distanciel ainsi qu'en internat au lycée agricole de Valabre sur trois jours. Durant l'internat, les cours ont été dispensés à Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOP) Pour la promotion 2024, les modules de formation ont été les suivants :

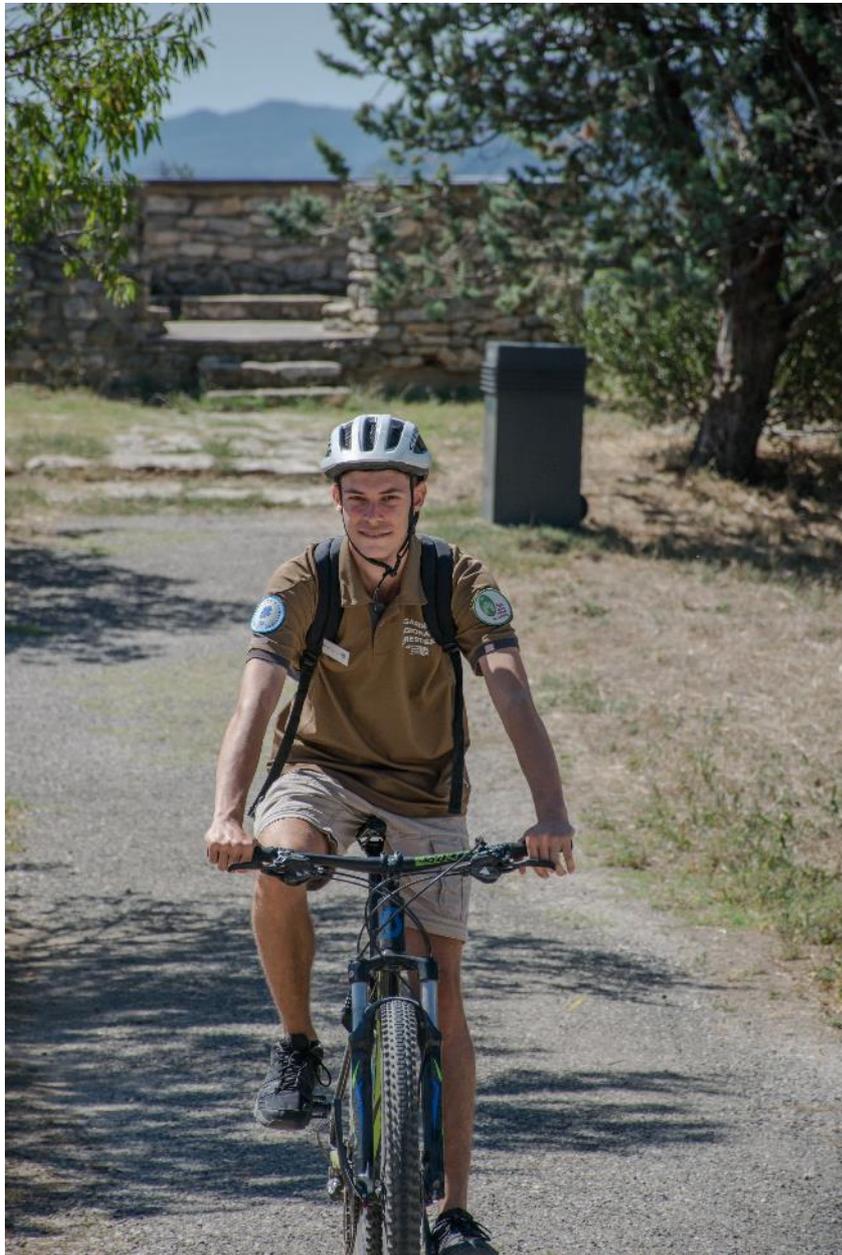
- La prévention contre les incendies ;
- La défense des forêts contre l'incendie (DFCI) ;
- La cartographie ;
- Les transmissions ;
- Les outils de communication et comportement ;
- La biodiversité

Une formation locale a également été organisée à la maison du parc du Luberon, en partenariat avec la DDT de Vaucluse, l'Office national des forêts, les comités communaux feux de forêt (CCFF), le SDIS et l'office de tourisme du pays d'Apt. Les GRF ont également été formés aux premiers secours (attestation PSC1).



Cérémonie de remise de blasons à l'Hôtel de région

Formation des GRF à Valabre et l'ENSOSP

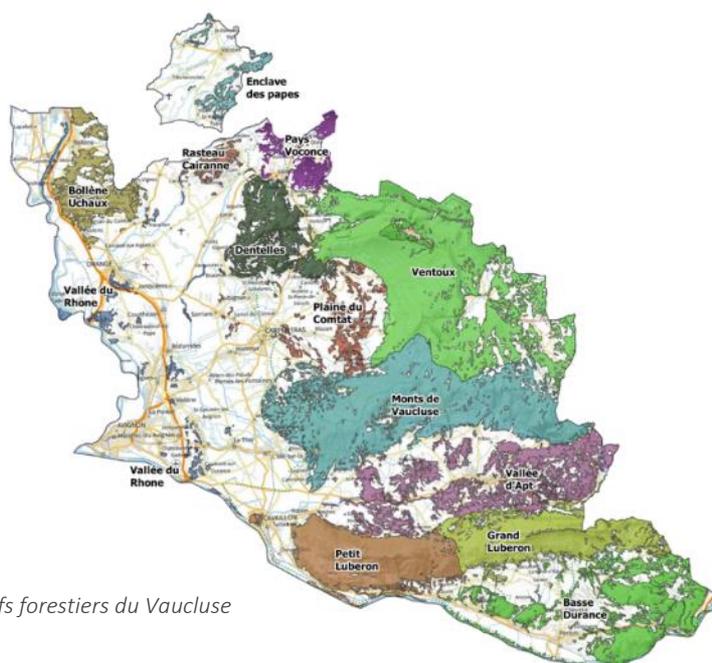


Conditions d'accès aux massifs - saison 2024

Le Parc naturel régional du Luberon a la particularité de s'étendre sur deux départements limitrophes : le Vaucluse et les Alpes de Haute Provence. Les conditions d'accès aux massifs forestiers et les restrictions qui en découlent sont encadrés par des Arrêtés Prefectoraux : ainsi deux réglementations différentes coexistent au sein du PNR.

Vaucluse :

L'arrêté Préfectoral en Vaucluse du 29 mars 2023, réglementant l'accès aux massifs forestiers en période estivale (15 juin – 15 septembre) reste en vigueur en 2024. Les niveaux de risque **s'appliquent à l'échelle des massifs** et de manière journalière (**de 00h à minuit**). La circulation des véhicules à moteurs sur les pistes non revêtues au sein d'un massif reste interdite.



Carte des massifs forestiers du Vaucluse

Pour rappel, les niveaux de risque et les conditions d'accès aux massifs en vigueur depuis 2023, dans le département du Vaucluse, sont les suivants :

-  Risque « vert » : Accès possible.
-  Risque « jaune » : Accès possible mais recommandé LE MATIN.
-  Risque « rouge » : **Accès interdit toute la journée** sauf dérogation et sites dérogatoires.
-  Risque « rouge Extrême » : **Accès interdit toute la journée.**

La liste des sites dérogoires a été modifiée par arrêté en 2024; le vallon de l'Aiguebrun notamment n'est plus dérogoire cette année . 11 sites dérogoires ont été validés en Vaucluse pour la saison, dont 8 dans le parc du Luberon :

- Forêt des Cèdres du Petit Luberon à Bonnieux, Lacoste et Ménerbes, sur sa partie balisée
- Mines de Bruoux à Gargas sur l'accès au parking P2 et sur le chemin d'accès aux mines.
- Passerelle des Cîmes à Lagnes (accrobranche)
- Sentier des ocres à Roussillon
- Okhra à Roussillon dans le vallon de Pinquincan sur le sentier de découvert
- Colorado Provençal à Rustrel
- Colorado Aventure à Rustrel y compris sur le chemin d'accès (accrobranche)
- Forest sensation à la Tour d'Aigues (accrobranche)

Cette année 2024 a été peu sensible en termes de risque, en comparaison avec l'année 2023, les interdictions d'accès aux massifs sont donc restées ponctuelles, dépendantes des conditions météo. Les pluies du mois de juin et du mois d'août ont fourni un répit en conservant l'humidité de la végétation.

Risque Massif	Vert	Jaune	Rouge	Rouge E
Petit Luberon	28	28	5	0
Grand Luberon	29	30	2	0
Monts de Vaucluse	25	31	5	0
Collines de basse Durance	29	30	2	0
Vallée d'Apt	37	24	0	0

Niveau de risque incendie sur les massifs du PNRL dans le Vaucluse du 2 juillet au 31 août 2024 (nb jours)

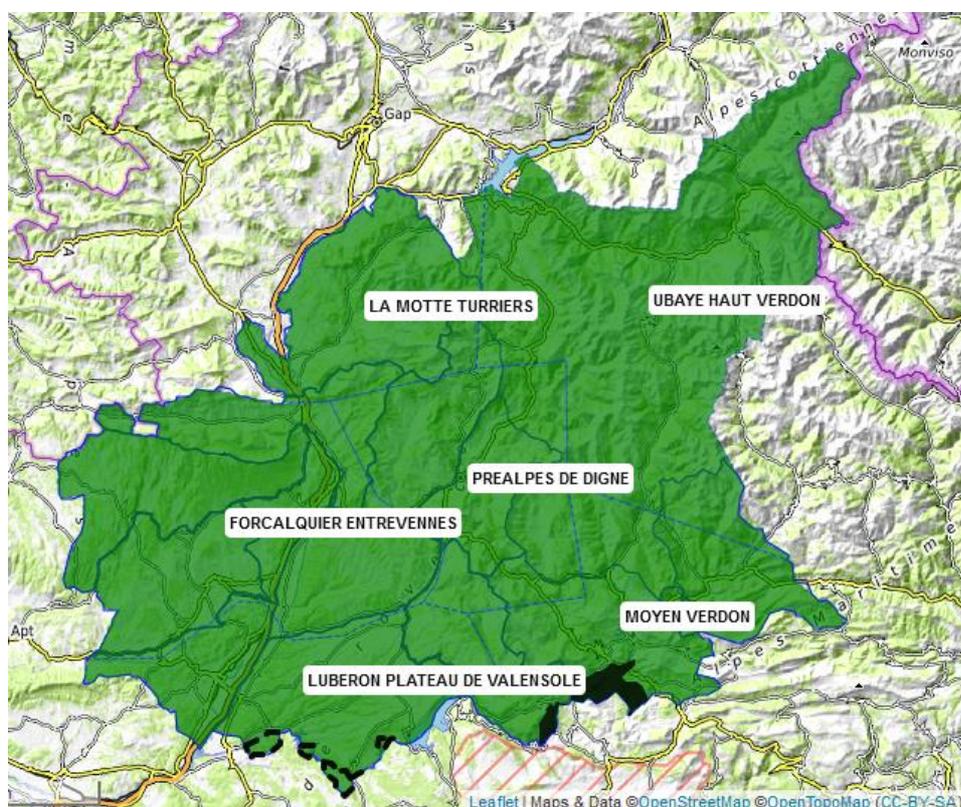
En première ligne pour accueillir les visiteurs dans les sites naturels, les GRF ont su maintenir un haut niveau de courtoisie et de professionnalisme. Ils ont ainsi fortement contribué à ce que cette saison se passe bien et en toute sécurité, notamment sur les sites dérogoires de la forêt des cèdres du Petit Luberon, du sentier es Ocres à Roussillon et du Colorado Provençal.

Alpes de Haute Provence :

Le site des gorges d'Oppedette étant situé dans le massif « Forcalquier Entrevennes », les GRF relaient donc les informations concernant l'Arrêté Préfectoral des Alpes de Haute Provence. Les niveaux de risque et les conditions d'accès aux massifs en vigueur depuis 2021, dans le département, sont les suivants :

-  Risque « vert » : Accès possible.
-  Risque « jaune » : Accès possible.
-  Risque « orange » : Accès autorisé, travaux autorisés uniquement de 5h à 13h
-  Risque « rouge » : Accès déconseillé **et travaux interdits (sauf dérogations)**
-  Risque « rouge Extrême » : **Accès interdit toute la journée.**

Dans le massif de Forcalquier Entrevennes, dans Alpes de Haute Provence, les GRF ont assuré une présence 42 jours dans la saison, dont 10 en risque vert, 16 en risque jaune et 16 en risque orange.



Carte des massifs forestiers des Alpes de Haute Provence

Les missions

La garde régionale forestière fait partie des **mesures préventives définies par l'Ordre d'opération Feux de forêts 2024** du Vaucluse. Son rôle de sensibilisation et d'information est reconnu. Les GRF n'ont cependant pas vocation à réaliser des actions de police ou d'appui à la lutte. Dans le département, les GRF sont déployés sur le Luberon, sur les monts de Vaucluse mais aussi sur le massif du Ventoux, ces derniers sont gérés par le PNR Ventoux.

Un **travail de mise en cohérence des missions** est réalisé avec les services présents en forêt et concernés par la protection incendie : SDIS, DDT, CCFF (84), ONF, Gendarmerie, polices municipales.

Les Gardes régionaux Forestiers apportent essentiellement **une sensibilisation au public sur les risques incendie et sur la réglementation en vigueur définie par arrêté préfectoral** qui détermine l'accès aux massifs forestiers en période estivale. Avec la modification de l'arrêté préfectoral l'année dernière, leur mission s'est avérée, plus essentielle que jamais.

Ils veillent également **aux bons comportements des randonneurs** vis-à-vis des cigarettes, des barbecues, des détritiques, de la protection contre la chaleur, etc... Puis ils sont attentifs pour **relayer l'information sur les éventuels départs de feux** (fumées suspectes) vers les services compétents (patrouilles ONF et CCFF, pompiers). Au contact du public, ils sensibilisent aux habitudes à prendre **avant de partir en randonnée** : repérer son itinéraire, prendre une carte, des chaussures adaptées, de l'eau.. Véritables sentinelles du territoire, ils s'assurent que le public comprenne que chaque site à ses particularités.

Enfin, les Gardes régionaux forestiers peuvent directement **informer le public** sur le territoire, la sensibilité des sites naturels, les lieux à visiter, les activités à pratiquer et les services existants.

Les sites

Les gardes régionaux forestiers ont été déployés par binômes à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés des massifs, et **en priorité sur les sites dérogatoires** de la zone du Luberon. Les sites dérogatoires sont des espaces dédiés pour recevoir du public malgré un **niveau de risque incendie Rouge**.

Les gardes régionaux forestiers jouent un rôle important pour permettre que ces sites naturels restent accessibles aux visiteurs et contribuent ainsi à l'attractivité touristique de notre territoire.

Les GRF sont présents pour sensibiliser au risque incendie :

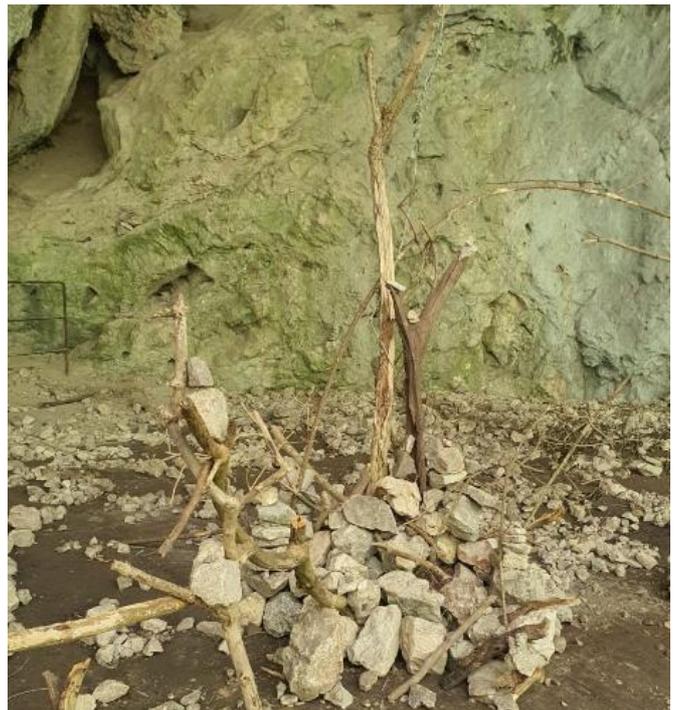
- Au **Colorado provençal de Rustrel**, où ils assurent des patrouilles sur les sentiers et veillent au bon comportement des visiteurs. Ce **site dérogatoire**, le plus fréquenté du Luberon, est couvert 7 jours sur 7 par 2 binômes, de 9h à 16h.

- Au **massif des Cèdres du petit Luberon**, qui accueille de nombreux visiteurs étrangers, il est essentiel de maîtriser plusieurs langues. Cet espace naturel sensible, **site dérogatoire également apte à recevoir du public en risque ROUGE**, est prisé des habitués comme des visiteurs pour la fraîcheur qui y règne et l'ambiance des lieux. Une présence des GRF est également assurée sur ce site 7 jours sur 7. En cas de risque ROUGE E, un garde communal assure l'information de la fermeture du site. Les gardes régionaux forestiers sont alors mobilisés sur d'autres entrées de massifs.
- Dans le **vallon de l'Aiguebrun**. Situé sur le Grand Luberon, lieu prisé des randonneurs et des grimpeurs, qui **n'est plus dérogatoire** pour la première année. Les gardes régionaux forestiers informent sur la réglementation relative aux interdictions de bivouac, de baignade et communiquent sur la fragilité de ce secteur. Ils sont présents 7 jours sur 7. En cas de risque incendie **ROUGE E**, une présence est assurée de 7h à 21h pour contribuer à la fermeture des accès au vallon.



Les gardes régionaux forestiers assurent une surveillance et alertent sur les éventuels départs de feu

- Aux **Gorges de Régalon**. Partie intégrante du massif forestier, les Gorges de Régalon sont prisées des randonneurs pour leur fraîcheur, à une période particulièrement sensible en raison de la présence d'oiseaux protégés qui nichent et sont très fragiles face au dérangement sonore. On y retrouve également des problématiques de conservation du patrimoine géologique, en effet, cet espace géologique d'exception fait partie de la Réserve Naturelle géologique du Luberon. Pour toutes ces raisons, les chiens sont strictement interdits, ainsi que de déplacer les pierres. Les gardes régionaux communiquent donc 7 jours sur 7 sur la sensibilité du lieu et sur les différentes interdictions (notamment celle de former des cairns, et la présence de chiens). Présents **tous les jours de 9h à 16h en risque vert, jaune et rouge**, ils sont épaulés par les Comités Communaux Feux de Forêt de Cheval-Blanc et Mérindol. En cas de risque rouge E, une présence est assurée de **7h à 21h**.



Déplacer les roches dégrade le patrimoine géologique fragile

- Aux **Gorges de Véroncle** (entre Gordes, Murs et Joucas). La présence est assurée 5 jours sur 7, de 9h à 16h, pour contacter les visiteurs avant leur départ en randonnée. Creusées par le passage d'une rivière aujourd'hui souterraine, les Gorges de Véroncle s'adressent à des randonneurs confirmés, avec des passages vertigineux, des échelles et des mains courantes. La présence des GRF est particulièrement bien perçue par les riverains. En cas de risque **Rouge ou Rouge E**, les gardes sont postés à Oppède-Le-Vieux, site fréquenté, qui dispose d'un point de vue conséquent sur les Monts de Vaucluse.



Les gardes informent le public sur la réglementation et le comportement à adopter en forêt

- A la **Colline Saint-Jacques de Cavaillon**. Une patrouille VTT est assurée 5 jours par semaine. Bien que fréquentée essentiellement par des locaux, la colline a été la proie des flammes plusieurs fois au cours des 15 dernières années, en particulier en 2012. La présence d'une patrouille rassure les riverains, conscients qu'en cas de départ de feu, leurs maisons sont particulièrement exposées. Enfin, la colline Saint-Jacques fait face à la fois aux **Monts de Vaucluse, au petit Luberon et aux Alpilles** et constitue un lieu de surveillance stratégique en cas de départ de feu sur ces secteurs.



- En **patrouille VTT à assistance électrique** sur les **Crêtes du grand Luberon**. 3 jours par semaine, les GRF réalisent l'ascension des crêtes du grand Luberon à VTTae. Cette opération est en place depuis 2021, grâce au soutien de la fondation du Crédit Agricole. Ils partent à 8h depuis Cucuron, où la mairie met à disposition un local pour le stockage des VTTae. Le point culminant du Luberon constitue un point stratégique pour surveiller les éventuels départs de feux, avec une vue dégagée au nord et au sud. Nous avons pu constater suite aux trois saisons passées que leur présence sur les crêtes était nécessaire au vu du nombre de personnes sensibilisées ainsi que les nombreux départs de feux signalés. En plus de leur utilité de surveillance et de sensibilisation, ce binôme joue un rôle important auprès des communes alentours et leurs habitants. Nombreux sont les habitants qui nous

ont fait part de leurs inquiétudes quant au risque incendie et du fait qu'ils étaient rassurés de la présence des GRF sur les crêtes.



Sensibilisation de randonneurs sur le Mourre Nègre

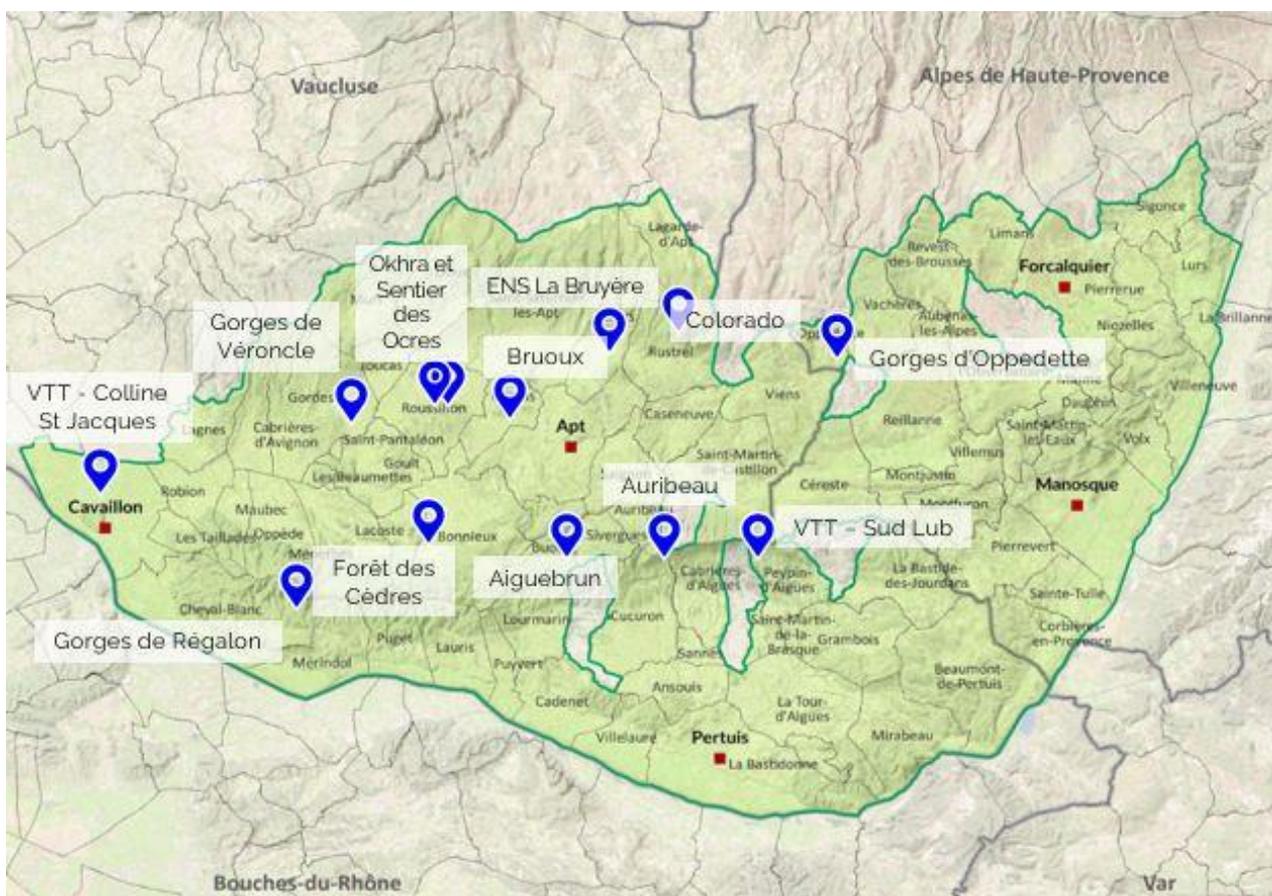
- En **Sud Luberon** (Lourmarin, Peypin d'Aigues et Cabrières d'Aigues). En alternance avec le VTTae, 2 jours par semaine, ils assurent une présence au départ des sentiers du grand Luberon, pour renseigner les randonneurs avant leur départ dans le massif. Cette année un essai a été fait à l'étang de la bonde, où l'intervention des GRF a été appréciée des nombreuses personnes sensibilisées.
- Aux **Gorges d'Oppedette**. Présents 5 jours par semaine, de 10h à 17h, les gardes assurent un message de prévention auprès des randonneurs, avant leur départ. La réglementation incendie pour les Alpes de Haute-Provence diffère de celle du Vaucluse.
- A **Auribeau** au départ pour l'ascension du mourre Nègre en face Nord : de nombreux randonneurs et non randonneurs ont été sensibilisés sur les risques incendies mais aussi sur le nécessaire à avoir en randonnée dans le sud de la France durant l'été.

Depuis 2023, dans le cadre de **l'Opération Grand Site des Ogres**, deux binômes sont venus renforcer la surveillance sur le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon. Un binôme sur le secteur de Roussillon, à Okhrâ – Ecomusée de l'Ocre et au Sentier des Ogres de Roussillon, deux sites dérogoires. Le second binôme à l'Espace Naturel Sensible de la Colline de la Bruyère, à Villars et aux Mines de Bruoux, à Gargas.

- A **l'Ecomusée de l'ocre- Okhrâ**. Présents 1 à 2 jours par semaine, en alternance avec le Sentier des Ogres de Roussillon, les gardes régionaux forestiers ont relayé la bonne conduite à adopter avant de partir en balade.
- Au **sentier des Ogres de Roussillon**, en alternance avec Okhrâ, les gardes régionaux forestiers ont assuré, la sensibilisation des nombreux visiteurs sur ce site d'exception. En patrouille sur les sentiers ils ont la moyenne journalière la plus élevée du dispositif dans le Luberon (541 personnes sensibilisées par jour).

- Aux **Mines de Bruoux**. Présents 3 jours par semaine, sur le temps d'ouverture, les GRF ont assuré le conseil aux visiteurs avant leur visite guidée. Le public a été très réceptif aux informations transmises.
- A la **Colline de la Bruyère** (Villars). Les GRF ont assuré une présence 2 jours par semaine, en alternance avec les Mines de Bruoux. Cet Espace Naturel Sensible, encore méconnu, abrite plusieurs itinéraires de randonnées au milieu des ocres, dans une ambiance intimiste.
- Sur d'autres sites, de façon ponctuelle. En cas de risque incendie **Rouge et Rouge E**, une présence est assurée à Oppède le Vieux. Cette année encore **l'expérience ponctuelle de la présence de GRF sur la commune d'Oppède-le-vieux s'est avérée concluante** : de nombreux visiteurs sensibilisés pour leurs futures randonnées en forêt. Des sites test ont été expérimentés cette année avec les Mourres au-dessus de Forcalquier, qui s'est avéré peu fréquenté et l'étang de la bonde qui a été une réussite.

Localisation des sites de présence des GRF en 2024

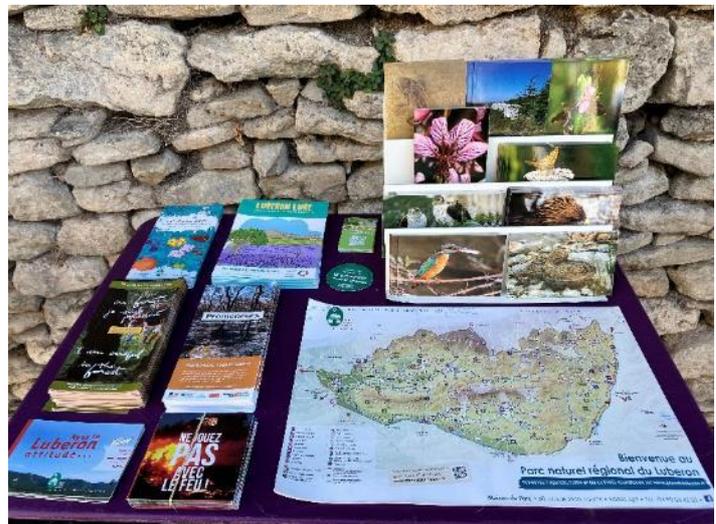


Carte localisant les sites de présence des gardes régionaux forestiers en 2024 sur le territoire du PNRL

MARCHES LOCAUX

Par ailleurs, les gardes forestiers régionaux sont présents sur de nombreux **marchés locaux** : L'objectif est d'y **sensibiliser les estivants mais aussi les résidents**, pas toujours au fait de la réglementation d'accès aux massifs forestiers en période estivale !

Au cours de cette saison estivale, vous avez peut-être, de nouveau, eu l'occasion de rencontrer les gardes régionaux forestiers sur les marchés de Goult, Roussillon, Lourmarin, Bonnieux, Apt, Manosque, Saint-Martin-de-la-Brasque, Coustellet et Forcalquier. **(31 marchés au total en 2024)**. Identifiables par leur tenue fournie par la Région SUD, les gardes bénéficient d'un stand d'information et d'oriflammes parc, région et risque incendie, afin d'inciter les visiteurs à venir à leur rencontre.



COORDINATION

En 2024, pour la première année, deux GRF assurent la **coordination des équipes** de terrain. Cela permet qu'au moins une coordinatrice soit toujours disponible pour les équipes et les partenaires du 1^{er} juin au 8 septembre

Sur le terrain les binômes sont au maximum constitué d'un « ancien » associé à un « nouveau » garde, facilitant ainsi la formation des uns par les autres. Les profils et niveaux d'études des jeunes étudiants ou non sont très différents. Leur point commun est d'avoir une grande sensibilité à la nature, notamment au territoire du parc.

La mise en place et le suivi du dispositif ont été assurés par le **pôle Biodiversité et ressources naturelles du Parc naturel régional du Luberon**.

Les outils de communication

PANNEAUX D'INFORMATION ET ORIFLAMMES DE RISQUE

En 2023, de nouveaux panneaux informatifs et oriflammes de risque ont été réalisés, pour s'adapter au **nouvel arrêté préfectoral** concernant l'accès aux massifs forestiers en période estivale. Ils sont un support important pour le discours de prévention, et pour mieux informer les visiteurs sur les possibilités de randonnées, ils ont de nouveau beaucoup servi en 2024.

- Panneau général sur la réglementation d'accès aux massifs forestiers en Vaucluse
- Panneaux déclinés sites par sites, présentant les accès, les itinéraires et les conseils ou réglementations spécifiques
- Oriflammes de couleur à l'entrée des sites indiquant le niveau de risque du jour



Panneau explicatif sur le risque incendie



Oriflammes garde régionale forestière et risque incendie



Panneau de site présentant les itinéraires

LA PRESSE

La saison 2024 a été lancée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur et le Parc Naturel régional du Luberon lors d'une conférence de presse le 10 juillet 2024 à Okhra, sur la commune de Roussillon, en présence des partenaires.

Les GRF sont apparus ponctuellement dans la presse, en cours de saison, pour présenter le dispositif.



Les GR, les élus et les partenaires présents lors de la conférence de presse de lancement de saison



Discours de Mme SANTONI, présidente du PNRL, lors de la conférence de presse de lancement de saison

Les résultats

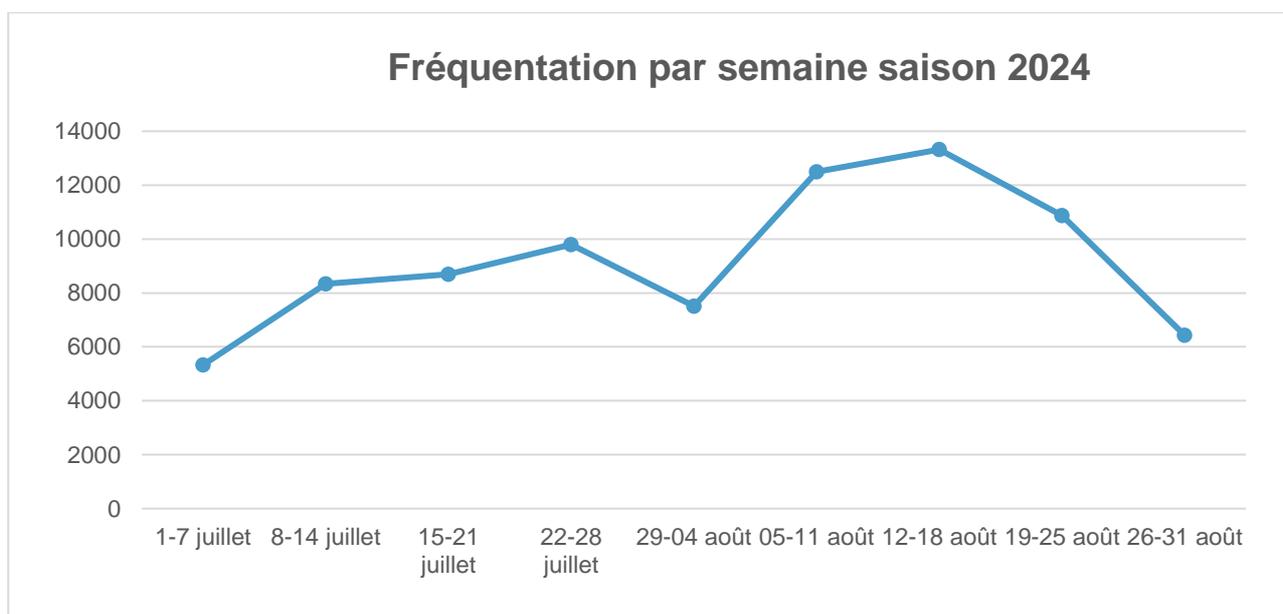
Les Gardes régionaux forestiers ont pour obligation d'effectuer chaque jour le **comptage du nombre de personnes sensibilisées**. Si le « leader » d'un groupe ou d'une famille est sensibilisé, toutes les personnes constituant ce groupe ou cette famille sont considérées comme sensibilisées.

Les GRF n'étant pas présents tous les jours ni toute la journée sur leurs sites, ces chiffres ne correspondent pas à la véritable fréquentation des sites couverts. Ils restent cependant un bon indicateur de la fréquentation de ces espaces naturels en période estivale. Il convient de préciser, qu'à dispositif égal, les comptages sont plus ou moins impactés par les niveaux de risques incendie qui déterminent les possibilités d'accès aux massifs dans le Vaucluse.

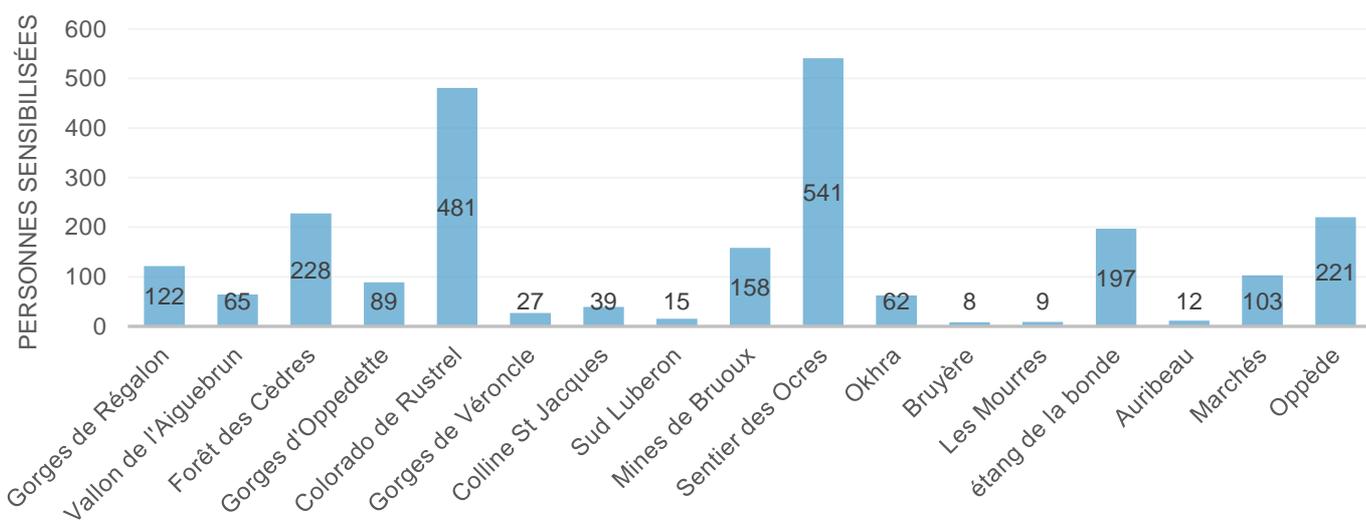
Cette année 2024 a été peu sensible en termes de risque, en comparaison avec l'année 2023, les interdictions d'accès aux massifs sont donc restées ponctuelles, dépendantes des conditions météo. Les pluies du mois de juin et du mois d'août ont fourni un répit suite aux années précédentes.

En cette saison 2024, près de **84 000 personnes ont été directement sensibilisées** aux risques incendies de forêt par les GRF (150 000 en 2020, chiffre conséquent suite au déconfinement, 74 000 en 2022, diminution due aux fortes chaleurs et à l'interdiction d'accès aux massifs pendant plusieurs semaines, et 110 000 en 2023 augmentation due au fait que plus de sites étaient couverts par une présence GRF).

Cette année, la fréquentation des massifs s'est vue à nouveau diminuer, en particulier au mois de **juillet**. Ce constat peut s'expliquer, d'une part, par une **baisse globale de la fréquentation touristique du territoire**. De plus, nous avons pu constater une forte baisse de fréquentation lors de la semaine du 29 juillet au 04 août. Nous pouvons penser que la présence des Jeux Olympiques de Paris, ainsi que les fortes chaleurs à cette même période, peuvent être des causes concomitantes de ce déclin.



moyenne journalière par site 2024



Nombre de personnes sensibilisées en fonction des années



En 2024, nous avons mis en place, pour la première fois, des **journées de comptage spécifique**. Ces journées avaient pour but de recueillir des données sur la proportion de personnes **connaissant le dispositif et s'informant sur le niveau de risque** en fonction de leur **lieu de résidence**.

Quatre jours, tout au long de la saison, ont été consacré à ces comptage spécifique : un début juillet, un fin juillet, un début août et un fin août -de manière à avoir le plus de représentativité possible-. Nous avons donc réussi à récolter **plus de 7800 données** à quatre moments clés de la saison estivale.

Premièrement, cela nous a permis de constater que **78%** des personnes visitant les différents sites couverts par le dispositif GRF sont originaires d'un territoire hors Région Sud. Il paraît donc logique qu'ils n'aient pas une bonne connaissance de l'arrêté préfectoral en vigueur.

Effectivement, après analyse des données, nous pouvons affirmer que plus de **95% des personnes ne venant pas de la région Sud ne vérifient pas le niveau de risque** avant d'aller en massif.

En comparaison, les visiteurs qui résident dans un des départements de la Région Sud ont pour **61% d'entre eux connaissance de l'existence du dispositif**. Cependant, **seulement 17,5%** de ces personnes ayant connaissance du dispositif **vérifient le niveau de risque avant d'aller en forêt**



GRF remplissant la fiche de comptage spécifique

Avec ces données, nous avons pu calculer qu'en globalité **92,4% des personnes sensibilisées n'avaient pas regardé si les massifs étaient accessibles avant de partir de chez eux**. Ces résultats sont alarmants mais sont à mettre en perspectives avec l'été clément que nous avons eu cette année. Néanmoins, ils montrent l'importance de la sensibilisation à l'entrée des sites pour que la vérification du niveau de risque devienne une habitude.

Nous avons aussi pu remarquer quelque spécificité à certains sites. Par exemple :

- Le vallon de l'Aiguebrun est majoritairement visité par des locaux qui connaissent le dispositif mais ne pensent pas à vérifier le niveau de risque.
- Au Mirail le public rencontré est local pour l'écrasante majorité, cependant sur ce site ils ne connaissent pas la réglementation.
- A l'inverse au Colorado provençal de Rustrel la quantité de locaux est négligeable

Pour finir, ces données nous permettent aussi de regarder l'évolution de la connaissance du dispositif au cours de la saison. Effectivement à la forêt des cèdres en début juillet nous avons 12 locaux qui avaient connaissance du dispositif (sur 124 personnes sondées) contre 138 fin août (sur 403 personnes sondées).

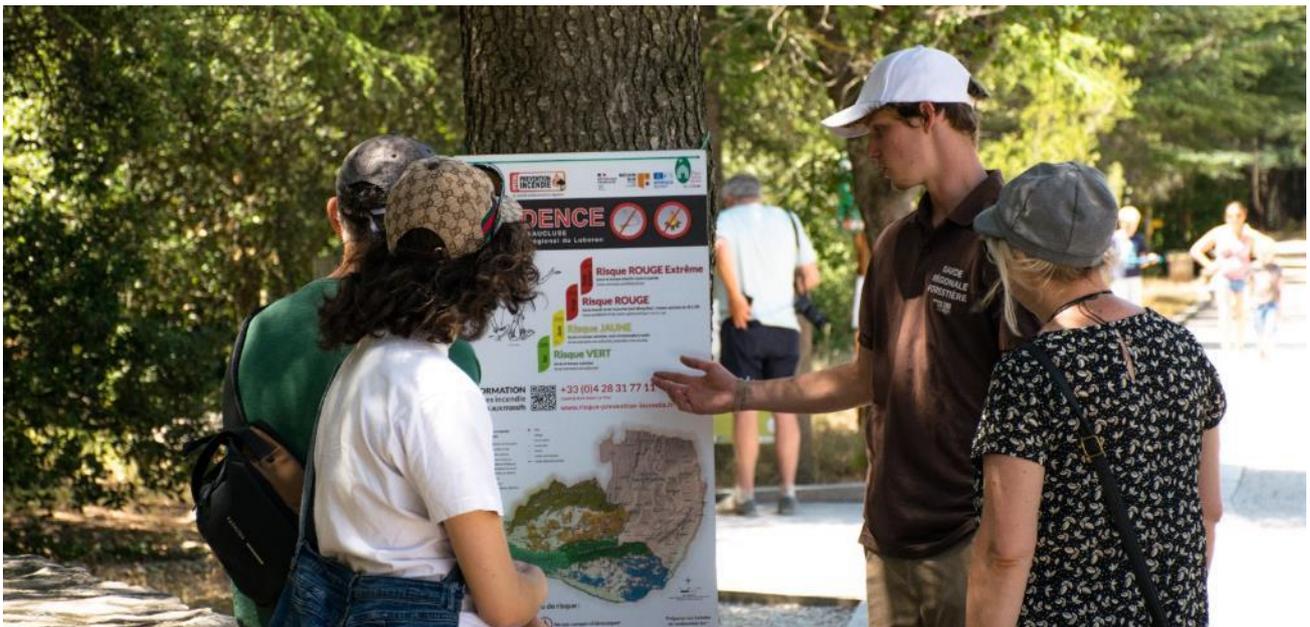
Conclusion

La prévention des risques d'incendie par une sensibilisation en face à face du public au cœur des sites naturels fréquentés est indispensable, malgré le fait que cette saison 2024 ait connu une baisse de fréquentation par rapport à l'année passée. Cependant, les départs de feu survenus cette année encore, sont là pour nous rappeler que le travail de sensibilisation des jeunes en forêt est toujours autant justifié, et qu'il est nécessaire à un bon équilibre entre sécurité du public et découverte des forêts.

Pour s'en convaincre si nécessaire, il convient de voir l'enthousiasme des résidents, riverains, visiteurs et professionnels du tourisme, sur la présence renouvelée des gardes régionaux forestiers au cœur de l'espace naturel. **Le face à face avec le visiteur** est une réelle plus-value pour expliquer la réglementation, convaincre du bien-fondé de la vigilance et disséminer « la culture incendie ».

La réussite du dispositif émane avant tout de la **mobilisation des 27 jeunes motivés**, mais aussi de la **qualité de la formation** qu'ils ont reçu de l'ensemble des services compétents, du **mode de fonctionnement** adapté et enfin d'une **complémentarité** évidente entre tous les acteurs de la prévention, et ce sur l'ensemble du territoire du Parc naturel régional du Luberon et ses différents massifs qui s'étirent d'est en ouest sur deux départements.

La garde régionale forestière est chaque année **évaluée et ajustée aux réels besoins** de prévention et de sensibilisation du public sur l'accès aux massifs forestiers en période estivale.



Sensibilisation du public à l'entrée de la forêt des Cèdres du petit Luberon

Les perspectives 2025 de la garde régionale forestière en Luberon portent sur :

- La reconduction du dispositif pour la saison estivale
- La poursuite du partenariat avec les communautés de communes
- Une concertation avec les communes est sites concernés pour adapter au mieux le dispositif
- La poursuite des actions de sensibilisation sur les marchés et festivals locaux

Annexe

Les 25 Gardes Régionaux Forestiers de la promotion 2024 pour le Parc Naturel régional du Luberon :

Adèle CORNET	Alexandre BESSEAS
Arthur BRICHARD	Cécile GUERRAZ
Coralie SEGURA	Cyril BRIAND
Rachid HAFSAOUI	Rémy SOTO
Dimitri REYGADE	Guénola DUJARDIN
Guilhem TELLIER	Laureen DRET
Lucille SAULNIER	Mathéo VIAN
Mathieu PRIVAT	Nino CASTRO
Maé NOURRISSON	Melvin BEN MOUSSA
Noé LEVIELS	Renaud CUEFF
Titouan CAMANI	Sophie-Léa SUON
Oscar PECOULT	Lyliau BLANC
Tom AUCOMTE	

Et les deux coordinatrices :

Chloé PERRIN	Louna MILCENT
--------------	---------------